

## **PLAN D'ACTION 2022 - PROJET**

En 2022, le Conseil Communal des Aînés (CCCA) de Berloz envisage de suivre et développer plus particulièrement les points ci-après. L'ordre de ceux-ci est complètement aléatoire et ne reflète aucunement une priorité quelconque.

L'objectif est de mettre en place des projets et de les réaliser « ensemble » ; pour ce faire, il est important que le plus grand nombre soit actif dans l'élaboration et la finalisation des différents projets en fonction de ses compétences, envies, disponibilités... permettant ainsi une plus grande motivation de chacun, une valorisation et probablement une plus grande efficacité puisque plusieurs projets pourront évoluer simultanément.

### **1. Projet « MobiTic » :**

Une reprise de contact a été effectuée par Michaël Deprez dès ce mois de janvier 2022 en vue de reprendre une collaboration. Les animations sont dorénavant reprises par la Promotion Sociale de la Province.

Le planning est complet pour 2022. Trois dates ont déjà été retenues pour le début de l'année 2023. Le choix des modules devra être défini, de même que les publicités à prévoir ainsi que les modalités pratiques d'inscription.

Le suivi de ce projet sera assuré par Michaël Deprez et Sonia Vermeire

### **2. Ambassadeurs numériques :**

De nombreux opérateurs proposent actuellement des services en ligne (banques, mutualités, communes...). Cette évolution présente certes de nombreux avantages mais également un nombre important d'inconvénients surtout pour nos aînés qui sont encore trop souvent en marge du numérique.

En collaboration avec Enéo, mouvement social des aînés, le CCCA sera attentif au développement de points de contact d'assistance numérique administrative.

Le projet suscite toutefois de nombreuses questions, notamment celle de la protection de la vie privée, et devra être mis en œuvre dans le respect d'un cadre de fonctionnement strict.

Le suivi de ce projet sera assuré par Laurent Baré et Michaël Deprez

### 3. Le Guide des aînés :

Le guide des aînés est une démarche communale mais le CCCA souhaite se charger de la mise à jour constante de ce document. Une demande en ce sens sera faite à la commune.

Tous les canaux de communication ont été utilisés pour faire connaître cet outil mais les demandes restent fort peu élevées.

Le CCCA entamera une réflexion sur les moyens complémentaires qui pourraient être utilisés pour faire mieux connaître l'existence de ce guide.

Le suivi de ce projet sera assuré par Sonia Vermeire et Benny Pierard.

### 4. Organisation des « troisièmes jeudi » :

L'organisation de ces rencontres, interrompues de longs mois suite à la crise sanitaire, peut maintenant être reprise.

Le CCCA compte profiter de cette opportunité pour essayer d'étendre le public participant, d'organiser de petits événements ponctuels tels qu'à l'occasion de la fête des grands-parents, des rencontres intergénérationnelles, par exemples...

Le suivi de ce projet sera assuré par Baudouin Collin et Francly Loix

### 5. Synergies avec le Conseil communal des Enfants :

Le CCCA a été informé du souhait des membres du CCE d'organiser une rencontre commune pour développer certains projets relatifs à l'intergénérationnel, l'organisation d'un spectacle...

Une première action commune a déjà été tentée fin 2021 à l'occasion des vœux de fin d'année. Même si la situation sanitaire à ce moment ne permettait pas une rencontre en présentiel, des vidéos séparées ont été réalisées et diffusées en même temps afin d'établir le lien entre CCE/CCCA.

En 2022, le CCCA souhaite poursuivre cette expérience de rapprochement entre générations.

Le suivi de ce projet sera assuré par Christine Matagne et Sonia Vermeire